ABD TAXI
SASU au capital de200,00 €
Siège social : 6 Avenue du Berry 91940 Les Ulis
RCS Evry 907 653 596

DECISION DU PRESIDENT

DU 06 mai 2026

Le 06 mai 2026 (six mai deux milles vingt six) à 14h (quatorze heures), David Gaëtan Dominique Joël demeurant 1284 ROUTE DU COL DE MANSE 05260 ANCELLE , président de la société ABD TAXI SASU au capital de 200,00 €, divisé en 20 actions de 10,00 € chacune, dont le siège est situé 6 Avenue du Berry 91940 Les Ulis, immatriculée au RCS de Evry sous le numéro 907 653 596, a décidé de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le président conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de transférer le siège social du 6 Avenue du Berry 91940 Les Ulis au 40 Av. de Saint-Antoine, 13015 Marseille, à compter du 06 mai 2026.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social :

Le siège social est fixé au 40 Av. de Saint-Antoine, 13015 Marseille »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME RESOLUTION : POUVOIR AU PORTEUR

Le président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de droit.

De tout ce qu'il précède, il est dressé le présent procès-verbal qui est signé après lecture par :

Le président,

Fait à ,

Le 06 mai 2026,

Nom et Signature :

